

avec **Jérôme**  
**VIAUD pour**  
**GRASSE**



*Parce que l'on se connaît!*

# “2026-2032, ensemble, parce qu’on se connaît bien !”



## 2026-2032 - Qu'est ce qui vous motive pour ce mandat ?

Je n'ai jamais caché mon attachement profond pour Grasse. J'avais 11 ans lorsque je l'ai découverte, j'y ai fait mes études et m'y suis établi. Chaque étape de mon parcours professionnel m'a donné l'occasion de découvrir progressivement ses charmes, ses richesses, ses secrets. Grasse est une vieille dame pudique et timide. Elle ne se dévoile pas facilement. Il faut l'apprivoiser.

Son histoire me fascine tout autant que sa faculté à se réinventer au fil du temps et parfois des obstacles, des épreuves.

J'ai pris conscience très tôt du potentiel exceptionnel qu'elle recèle et, en 2014, la confiance des Grassoises et des Grassois m'a donné la chance de pouvoir activer ce potentiel, de le révéler, de l'animer et même de l'exporter.

Avec mon équipe nous avons bâti un programme que nous avons soumis à l'approbation des Grassois. Ils nous ont fait confiance. Et je crois que nous n'avons pas à rougir des résultats, qu'avec leur soutien, nous avons obtenus pour notre ville.

## La confiance tient un rôle important dans vos propos...

Oui. Celle que l'on reçoit comme celle que l'on accorde. Les deux se méritent et s'entre tiennent par le respect de la parole donnée, des engagements tenus. J'ai eu maintes fois l'occasion de vérifier la justesse de cette phrase d'Eric Tabarly dans ses "Mémoires du large" : "La confiance est un élément majeur. Sans elle, aucun projet n'aboutit".

**"La confiance est un élément majeur.  
Sans elle,  
aucun projet  
n'aboutit"**

ÉRIC TABARLY

*Mémoires du large*

De nombreux maires, notamment dans les communes rurales, ne brigueront pas de nouveaux mandats en mars 2026. En cause, le désengagement de l'État qui, sans leur en donner les moyens, fait supporter aux communes, des missions qui pourtant lui incombent.

Loi S.R.U. sur le logement social, chute vertigineuse de l'aide d'État accordée aux communes (D.G.F.), taxe FPIC, et plus récemment DILICO... les technocrates de Bercy font preuve d'une redoutable créativité lorsqu'il s'agit de «faire les poches des communes» pour tenter de renflouer des caisses (sans fond ?) qui, chaque jour davantage, creusent un trou abyssal privant les communes de finances dont elles ont pourtant bien besoin.

Il en faudrait, cependant, bien plus pour décourager Jérôme Viaud.

À 48 ans, marié et père de 5 enfants, celui que certains pensaient trop jeune et sans expérience lorsqu'il présente sa candidature aux municipales de 2014, a su insuffler un nouvel essor, une précieuse dynamique pour remettre Grasse sur l'avant-scène.

À l'heure de présenter sa candidature aux suffrages des Grassoises et des Grassois, cet infatigable bosseur nous explique ses motivations.

## C'est dans cet esprit que sont nés les grands projets Grassois ?

Je vous l'assure. Avec deux éléments supplémentaires : la transparence et l'implication de tous les concernés. Je mets un point d'honneur à m'entretenir régulièrement avec les Grassoises et les Grassois.

Il est essentiel de recueillir leurs suggestions, parfois leurs craintes et même leurs critiques. Tout comme il est essentiel que la véritable information leur soit donnée à la source. Les réseaux sociaux se font aujourd'hui vite le relais de vérités relatives, déformées ou incomplètes et même de mensonges.

## Que proposez-vous aux Grassois pour le mandat à venir ?

Les temps sont difficiles. Chacun le vit dans sa vie quotidienne, dans son foyer, dans son budget. Et l'image qui nous parvient de notre gouvernement n'est pas rassurante.

Je veux donc, tout d'abord, leur confirmer que, comme depuis toujours, je serai le maire de tous les Grassois. Car, dans ce contexte tendu, je suis plus que jamais convaincu que le maire demeure une figure de confiance et de repères. J'ai été, je suis et je serai toujours

à leurs côtés et, s'ils me renouvellent leur confiance et dans l'exercice des responsabilités qu'ils me confieront, je m'efforcerai de soulager leur quotidien par une solidarité fiscale,

par un confort amélioré dans leur quartier et en favorisant l'économie locale et donc la

création d'emplois. Les Grassois savent que je dis ce que je fais et que je fais ce que je dis. Durant les années passées, nous avons appris à nous faire confiance. Nous nous connaissons bien !

## Oui mais concrètement ?

Rassurez-vous les projets profitables à Grasse et à tous les Grassois ne manquent pas. Tout d'abord, ce qui est déjà amorcé, en cours de réalisation ou de finalité va demander encore du temps. Je veille

à ce que mes engagements, adoptés par les Grassois, soient portés à leur bon terme. Aussi, après les années de remise en état des finances communales, après le lancement de grands projets structurants et après le rayonnement reconnu de Grasse à travers le monde, le moment est venu de conforter ces avancées et même de passer encore une vitesse supérieure <sup>(1)</sup>.

Grasse a changé, je m'en réjouis mais notre ville requiert encore toute notre attention. Un peu comme pour la construction d'une maison, nous avons du concevoir et consolider des bases solides. Nous avons érigé de nombreux et magnifiques étages mais nous sommes encore loin du toit...

## Serein concernant ces élections ?

Notre bilan parle pour nous, c'est un bon point mais rien n'est jamais gagné à l'avance. Je pense qu'avec les Grassois nous avons permis à notre ville de vivre une belle avancée. La ligne d'arrivée est encore loin. Je souhaite que les divers candidats se livrent à un débat d'idées plutôt qu'à un pugilat sans bénéfice aucun pour Grasse.

(1)Retrouvez, dans les pages qui suivent, le programme détaillé proposé par la liste conduite par Jérôme Viaud.

En 2014, l'héritage douloureux d'une situation financière grassoise particulièrement difficile plombe les finances communales et hypothèque l'avenir de Grasse. C'est avec la conviction profonde que toutes les forces de bonne volonté sortiront la ville de l'impasse,

Jérôme réunit autour de lui celles et ceux qui ont Grasse au cœur pour remettre de l'ordre dans la comptabilité communale.

Convaincu que "rien ne vient de rien" (un credo qu'il tient de son grand-père et qu'il fera graver au fronton de sa permanence),

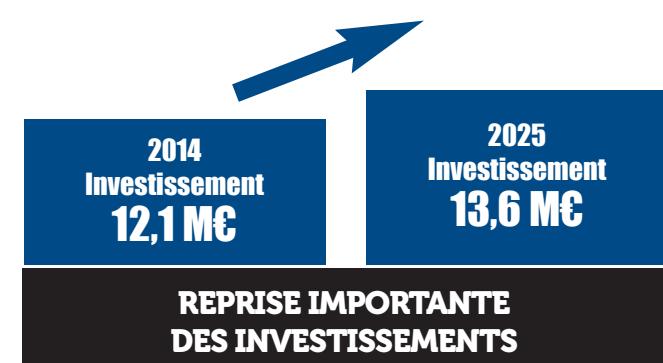
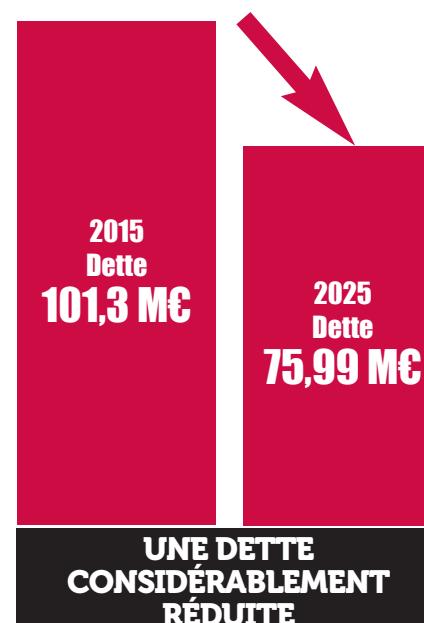
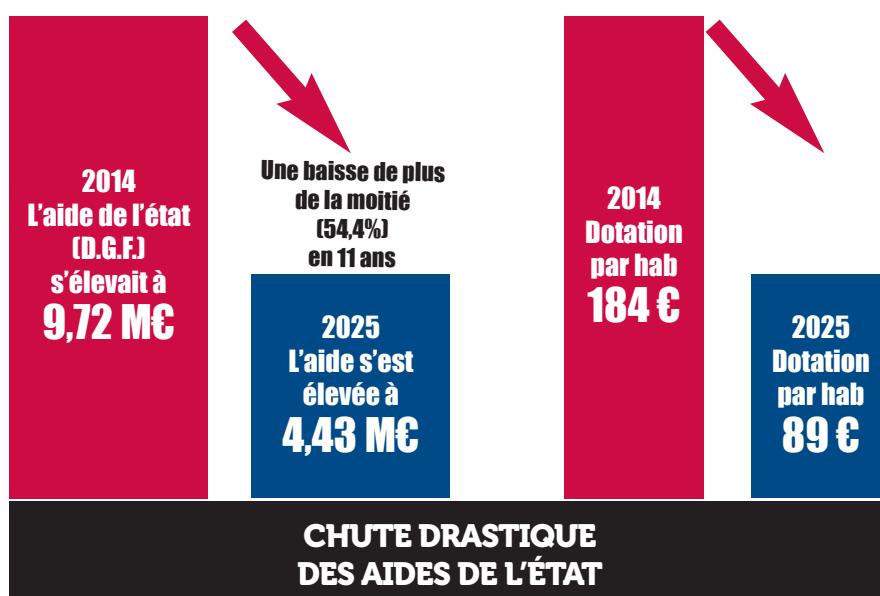
que sans effort rien ne se résoudra, que la valeur du travail est salvatrice, il se présente aux suffrages des Grassois.

Au moment où il souhaite défendre les intérêts des Grassois pour les années à venir, nous vous proposons de revenir sur les années de combat pour faire de Grasse une commune qui sait défendre ses intérêts et sa légitime position au sein des Alpes-Maritimes.

L'occasion également de vérifier si les engagements pris devant les Grassois en 2020 ont bien été respectés...

1

# Finances : faire plus avec moins !



En 10 ans, la chute constante des aides de l'État représente un cumul de plus de **31,2 M€** dont a été privée la commune, soit l'équivalent de la réhabilitation de 10 groupes scolaires ou la réfection de 100 kms de voirie (la moitié de la voirie communale).

Cette somme astronomique aurait, bien sûr, pu contribuer à faire diminuer davantage la dette communale.

Ajoutons à cela :

- Inexistant en 2014, le prélèvement SRU (loi Solidarité Renouvellement Urbain) sur le logement social, a atteint **1.370.292 €** en 2025
- Le prélèvement au titre du FPIC (Fonds d'aide aux communes dites pauvres), est passé de **67.651 €** en 2014 à **591.206 €** en 2025.

*"Les services de l'État ont en effet constaté une amélioration sensible de la situation financière ( 2015-2019)"*

Rapport de la Cour Régionale des Comptes édité en 2022

Pourtant, en dépit de toutes ces contraintes financières, grâce à une âpre renégociation des taux d'emprunts toxiques contractés avant 2014, grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et grâce à la réduction des charges financières, la dette n'a cessé de diminuer.

Sa charge annuelle a baissé d'environ 70% depuis 2014.

Par ailleurs, la capacité d'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer ses propres besoins (investissements, remboursement de dettes...) a été quasiment doublée : 4,1 M€ en 2014 et plus de **8 M€ en 2025**.

## Des efforts salués par la Cour Régionale des Comptes

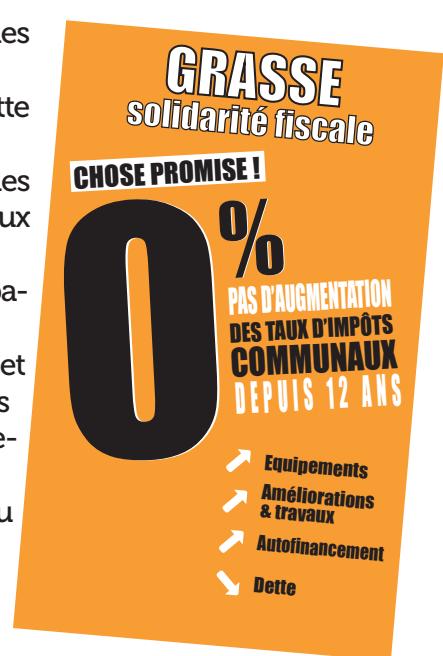
D'ailleurs, dans son rapport édité en 2022, la Cour Régionale des Comptes ne manquait pas de souligner les efforts importants fournis par l'équipe municipale entre 2015 et 2019 pour rétablir une situation financière apparemment compromise.

Aussi, après avoir réduit ses investissements (2016-2017), et une fois les marges de manœuvre retrouvées, la majorité municipale, respectant ses engagements, a fait progresser ses investissements depuis 2020.

Enfin, là encore conformément aux promesses électorales et malgré une situation financière délicate, les **taux d'impôts communaux n'ont pas été augmentés depuis 2014**.

## EFFECTUÉS DEPUIS 2020

- Redressement durable des finances communales
- Désensibilisation de la dette toxique
- Pas d'augmentation des taux d'impôt communaux (depuis 2014)
- Restauration de notre capacité d'investissement
- Sécurisation financière et juridique des grands projets
- Poursuite du désendettement
- Rénovation progressive du patrimoine communal.



## 2026-2032, AVEC VOUS POUR GRASSE

- Aujourd'hui, les finances communales sont redressées durablement, la dette toxique a été désensibilisée, la fiscalité communale maintenue à son plus bas niveau et notre capacité d'investissement progresse. Un tour de force malgré les baisses de dotation de l'État de plusieurs millions d'euros
- Préserver une trajectoire financière saine, condition indispensable à la poursuite des investissements
- Maintenir la rigueur instaurée depuis 2014 dans le fonctionnement communal et poursuivre l'optimisation des ressources



*Malgré la baisse importante des aides de l'État, l'augmentation constante de ses prélèvements, la dette n'a cessé de diminuer passant de 101,3M€ à 75,99M€, les investissements ont progressé, l'auto-financement a été doublé (de 4,1M€ à 8M€) et les taux communaux n'ont pas subi de hausse depuis 2014.*

# Sécurité, tranquillité publique et citoyenneté

## EFFECTUÉS DEPUIS 2020

# 2

■ Renforcement des effectifs et création du Centre de Protection Urbain (2016) et des moyens de la Police Municipale, devenue l'une des plus structurées du territoire (53 agents en 2014 et 64 aujourd'hui)



■ 5 nouvelles voitures, 7 nouvelles motos, 5 segways, renouvellement de toutes les armes avec évolution en semi-automatique, un nouveau poste de vidéo protection, des bodycams pour chaque policier

- Création (2017) du nouveau poste de Police municipale
- Aménagement d'un stand de tir d'entraînement (2015)
- Déploiement de la vidéoprotection sur l'ensemble des quartiers et points sensibles (49 en 2014, 206 aujourd'hui)
- Mise en place du CLSPD
- Développement du dispositif "Grassois Citoyens" (ex-Voisins Vigilants)
- Coopération étroite avec la Police nationale, la Gendarmerie, la Justice, les bailleurs sociaux et les transporteurs
- Pose d'appareils photos automatiques pour lutter contre le dépôt sauvage, de caméras à lecture de plaque et installation de 4 bornes d'accès en centre-ville

## 2026-2032, AVEC VOUS POUR GRASSE

sur le réseau Sillages, présence conjointe Police municipale/forces de l'État/médiateurs PAJE, sécurisation de la gare de Grasse et des trains Grasse-Cannes, rappels à l'ordre, travaux d'intérêt général (TIG / TNR), lutte contre les nuisances, les dépôts sauvages et les incivilités, sécurité des étudiants en lien direct Grasse Campus – CLSPD, enquêtes de terrain et dispositifs de signalement dédiés

### À ces actions s'ajouteront :

- Le renforcement :
- de la présence humaine en dotant chaque brigade d'un agent supplémentaire (soit 7 agents)
- des patrouilles pédestres, VTT,

des îlotages (+34% depuis 2014)

- La poursuite du déploiement de la vidéoprotection (+70 caméras) avec recours à l'Intelligence Artificielle pour accentuer encore l'efficacité sur les flagrants délits et les réquisitions
- La poursuite de la modernisation du matériel en équipant les agents de pistolets à impulsion électrique (taser)
- La mise en place d'un guichet unique citoyen de signalement (application et QR codes)
- La poursuite d'une politique de prévention à la source : jeunesse, familles, établissements scolaires, commerces
- Assurer la transparence par la publication régulière de bilans de sécurité par quartier

# Grasse, proximité et services

## EFFECTUÉS DEPUIS 2020

# 3

■ Modernisation de l'hôpital de Grasse



■ Mise en place d'un disque de stationnement pour les professionnels de santé

■ Création de structures médicales de proximité : MSP Centifolia, MSP du Plan de Grasse, maison de santé Martelly

- Ouverture de la "Maison des Solidarités" et regroupement des MSD Nord et Sud, la PMI, la CLIE et la Maison du Département
- Maintien d'une mairie annexe dans chaque hameau
- Extension de l'école de Saint Mathieu
- Création d'une mutuelle communale accessible à tous les Grassois sans condition, offrant des garanties santé à tarifs préférentiels
- Intégration du handicap dans les espaces publics
- Intégration du bien-être animal

## 2026-2032, AVEC VOUS POUR GRASSE

■ De nombreuses actions ciblées sont déjà en cours comme :

- La coordination entre éducation, jeunesse, restauration scolaire et partenaires éducatifs
- L'aménagement de nombreux espaces publics adaptés à tous publics de tous âges, y compris pour les chiens
- L'accessibilité PMR des équipements culturels, sportifs, administratifs et lors des manifestations événementielles.
- La création du crématorium
- La création de pigeonniers contraceptifs pour réguler les populations de pigeons

### À ces actions s'ajouteront :

- Le lancement d'un plan de rénovation énergétique et thermique des groupes scolaires
- La réfection du groupe scolaire de Saint-Jacques
- La mise en place d'un guichet unique familles regroupant éducation, jeunesse, culture, restauration scolaire avec inscriptions scolaires (PS et CP) en ligne, dépôt dématérialisé des pièces et mutualisation des justificatifs entre services

- Assurer une égalité d'accès aux services publics pour toutes les familles, avec ou sans outil numérique
- Faciliter les démarches administratives par un service moderne et humain
- La refonte du parvis d'entrée et la création d'une salle de sport pour le collège Camot
- La mise en accessibilité des bâtiments municipaux et leur rénovation énergétique

# Grasse et la mobilité

## EFFECTUÉS DEPUIS 2020

# 4

■ Création de l'échangeur de la Paoute pour fluidifier le trafic

■ Requalification des entrées de ville : Thiers, Pompidou, De Latte de Tassigny, Carnot, Duval, Zola, Leclerc

■ Création de la maison de la mobilité

■ Création de stations Solexyclette

■ Renforcement du stationnement (194 places nouvelles dont PMR, zones bleues...)

■ gratuité de 3 h de stationnement lors des événements

- Création de parkings de proximité (Chiris, Roubaud)
- Valorisation des traverses
- Création du site "Grasse Parking" (information en temps réel)
- Acquisition du parking Roure avec baisse immédiate moyenne de 24 % des tarifs horaires

**3.160 places sur voirie (830 en centre-ville)**

**2.770 places en parkings (1.752 en centre-ville)**

**+194 places créées sur voirie depuis 2020**

**8.4 M€ investis dans les parkings en 6 ans**

## 2026-2032, AVEC VOUS POUR GRASSE

■ De nombreuses actions sont déjà en cours comme :

- La modernisation des parkings en ouvrages
- L'amélioration de la sécurité (vidéoprotection, éclairage...)
- Le développement des bornes de recharge électriques.

■ La création d'un parking dépose-minute près du Collège Canteperdrix

### À ces actions s'ajouteront :

- La baisse du coût du stationnement par la reprise en régie des parkings Hôtel de Ville, Cours Honoré Cresp et La Fouc
- La requalification du bd Victor Hugo.
- La poursuite des aménagements d'accès PMR

- La mise en place du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)
- La poursuite des actions en faveur des motards

Grasse a reçu le Trophée Ville Motarde 2018, récompensant les actions concrètes menées avec l'association Esprit Motard 06 pour améliorer l'accessibilité, le stationnement et le confort des motards en ville, tout en renforçant l'attractivité du centre-ville pour ce public

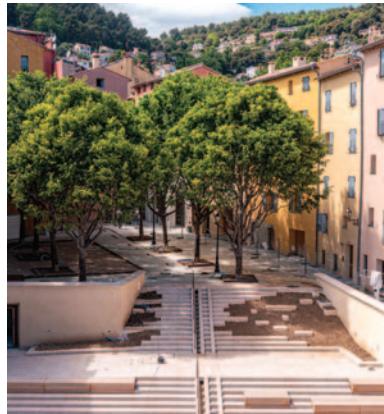
# ASSE GAGNANTE

## À la reconquête du centre-ville

### EFFECTUÉS DEPUIS 2020

5

- Lancement de la ZAC Martelly, pivot de la renaissance du centre-ville
- Requalification des espaces symboliques du cœur historique
- Requalification de 150 façades grâce au dispositif d'aide aux propriétaires



### 2026-2032, AVEC VOUS POUR GRASSE

- De nombreuses actions sont déjà en cours comme :
- Le phasage de Martelly avec logements, commerces, hôtel, stationnements, cinéma
- Le cinéma dont les travaux débuteront en 2027 pour une livraison fin 2028



- La restauration du kiosque du Cours Honoré Cresp
- À ces actions s'ajouteront :
- L'achèvement de la mutation du centre-ville comme cœur culturel, commercial et événementiel
- La poursuite du Plan Façades

- La requalification des places aux Aires, Hôtel de Ville, 24 Août, Godeau, Petit Puy et Saint Martin

**Martelly, un projet multi-îlots :**  
1.000m<sup>2</sup> place de la Buanderie en belvédère végétalisé  
500m<sup>2</sup> de parc de fraîcheur avec le vallon du Rossignol désimperméabilisé  
1.000m<sup>2</sup> de parc végétalisé doté d'espaces ludo-sportifs intergénérationnels  
600m<sup>2</sup> de terrasses dotées d'aménagements intergénérationnels  
Un cinéma de 5 salles pour 350 fauteuils

## Grasse, ville étudiante

### EFFECTUÉS DEPUIS 2020

6

- La création d'un véritable pôle universitaire en cœur de ville.
- La réhabilitation du patrimoine pour accueillir l'enseignement supérieur



### 2026-2032, AVEC VOUS POUR GRASSE

- Plusieurs actions sont déjà en cours comme :
- Le projet Campus II (ancienne gendarmerie) avec extension des capacités, salles de cours, espaces de vie, restauration
- La création de 77 logements étudiants dans l'ancienne prison

**Campus I :**  
2.770 m<sup>2</sup> (livré)  
**Campus II :**  
1.470 m<sup>2</sup> (en projet)  
**Près de 1.000 étudiants aujourd'hui**

- L'intégration des normes PMR, environnementales et patrimoniales
- À ces actions s'ajouteront :
- L'ambition de porter Grasse au rang de ville universitaire de référence à l'échelle du territoire. Objectif : 3000 étudiants

- Le renforcement de l'impact étudiant sur la vitalité économique et commerciale du centre-ville
- La création d'un Campus 3 à proximité de la Médiathèque
- La création d'un Campus 4 (Extension du Campus)



## Grasse, ville attractive

### EFFECTUÉS DEPUIS 2020

7

- Le soutien aux commerçants du centre-ville et des hameaux grâce, notamment, au recrutement d'un "Manager de Commerce"
- L'accompagnement des porteurs de projets et animation commerciale renforcée
- La modernisation des enseignes et amélioration de l'accessibilité
- La création d'événements afin d'accroître encore l'attractivité de la ville et œuvrer au renforcement du tissu commercial local.
- L'augmentation de la fréquentation des manifestations
- La création d'un nouvel Office de Tourisme plus visible et la mise en place d'une stratégie d'accueil/animation. Bilan : une fréquentation solide et des retombées concrètes

**Une politique qui porte ses fruits avec 134 ouvertures de commerces de 2021 à 2024**

### 2026-2032, AVEC VOUS POUR GRASSE

- Plusieurs actions sont déjà en cours comme :
- La création d'une nouvelle Maison du Commerce
- La mise en place de parcours commerciaux parfaitement intégrés aux grands projets urbains (Martelly, centre ancien)
- L'utilisation d'outils numériques modernes pour optimiser la visibilité des commerces
- Travail et définition des objectifs effectués en partenariat avec les associations de commerçants

- À ces actions s'ajouteront :
- La création de nouvelles boucles commerciales
- La consolidation d'un commerce de proximité vivant et attractif
- La refonte de la signalétique commerciale et patrimoniale
- La création d'un périmètre de sauvegarde commerciale
- La valorisation des savoir-faire locaux et de l'artisanat
- La poursuite du développement des événements et la création de nouveaux

- La poursuite des actions pour faciliter l'installation d'entreprises
- L'optimisation des ZAC (Zones d'Aménagement Concertées) pour revitaliser les friches et favoriser l'installation et le développement des entreprises

# Grasse, ville des savoir-faire liés au parfum

## EFFECTUÉS DEPUIS 2020

8

- Le retour des grandes maisons : Lancôme, LVMH "Les Fontaines Parfumées"...
- Le rayonnement international du parfum avec la reconnaissance de l'UNESCO
- Le soutien à la filière agricole et la sécurisation des productions
- La création de la Journée de la Tubéreuse et des "Instants lavande"
- Le développement de l'attractivité touristique autour de l'agrotourisme, et la création des Chemins Parfumés



## 2026-2032, AVEC VOUS POUR GRASSE

- Continuer de promouvoir l'image de Grasse comme capitale mondiale des savoir-faire du parfum, notamment avec l'accueil du Messe Frankfurt (Beauty European Summit of Grasse)
- Pérenniser le SIMPPAR (déjà acté en 2026)
- Accompagner l'installation de la société Givaudan (leader mondial dans la fabrication de parfums et création de fragrances) suite à son retour à Grasse

*Le bassin grassois représente aujourd'hui près de 50% du chiffre d'affaires national de la parfumerie et des arômes, et environ 8 à 10% de la production mondiale.*

*La création d'emplois a suivi une hausse régulière d'environ 15% à 20% sur la période.*

*2014 comptait environ 3.800 à 4.000 salariés directs. Aujourd'hui : on compte environ 4.600 à 5.000 emplois directs répartis dans plus de 60 entreprises.*

*Impact indirect : si l'on inclut les emplois indirects (agriculture, logistique, emballage, tourisme lié au parfum), le secteur génère plus de 10.000 emplois sur le territoire.*

*Sa croissance annuelle moyenne à Grasse oscille entre 3% et 4%*

# Grasse, pays d'avenir durable

## EFFECTUÉS DEPUIS 2020

9

- Actions pour une restauration scolaire plus durable, responsable et éducative
- Sensibilisation des enfants aux enjeux de l'alimentation, de la santé et de l'environnement
- Déploiement éco-pâturage
- Solarisation de la Paoute
- Adoption d'un PLU protecteur et préservant les haies
- Restauration du patrimoine vernaculaire
- Création de parcs et squares
- Renouvellement des canalisations du Foulon et construction d'une usine de traitement des eaux

*Aujourd'hui, près de 70 hectares de terres agricoles sont sanctuarisées*

*Les actions de sensibilisation ont permis de réduire de 20 à 30% le gaspillage alimentaire en 2 ans dans les restaurants scolaires*

## 2026-2032, AVEC VOUS POUR GRASSE

- Plusieurs actions sont déjà en cours comme :
  - "Manger mieux, jeter moins"
  - Actions anti-gaspillage, déploiement du compostage et valorisation du pain dans les écoles
  - Mise en place de commissions menus enfants et parents
  - Innovation avec le repas du Chef
  - Modernisation de l'éclairage public garantissant plus de 65 % d'économies d'énergie
- À ces actions s'ajouteront :
  - La solarisation du parking Jean Girard et du pôle intermodal
  - L'aménagement d'un jardin de pluie dans le prolongement du parvis de la gare

scolaire comme levier d'éducation au goût, de santé publique et de transition écologique.

- Le déploiement d'un Plan Lumière ambitieux pour embellir le centre-ville, renforcer la sécurité et l'attractivité, et encourager la flânerie au profit des commerces et des restaurants



# Grasse gagnante, grâce et avec vous

## EFFECTUÉS DEPUIS 2020

10

- Accompagnement et soutien financier aux associations malgré les contraintes budgétaires
- Nouveaux locaux pour les associations
- Modernisation des équipements sportifs communaux : stades, gymnases, salles spécialisées, bases sportives
- Pérennisation des événements sportifs
  - Accueil de la Flamme Olympique
  - Rénovation du stade Perdigon
  - Réhabilitation du stade de la Bastide, de la salle du Trin-

*Plus de 150 associations accompagnées et financées*

*Des dizaines d'équipements sportifs modernisés ou créés depuis 2020*

*La Flamme olympique accueillie à Grasse le 18 juin 2024*

## 2026-2032, AVEC VOUS POUR GRASSE

- Plusieurs actions sont déjà en cours comme :
  - La restructuration complète de la Piscine Altitude 500



- Montée en gamme de la base sportive de la Paoute, devenue pôle d'excellence des sports de raquettes (padel, tennis...)
- Le renforcement de la politique sportive dans les écoles (partenariat avec l'Éducation nationale)
- La création de 2 salles de sport au collège Carnot

À ces actions s'ajouteront :
 

- La poursuite du plan plurianuel d'investissement (stades, gymnases, LED, accès PMR)
- La modernisation des grands équipements structurants
- Le développement de nouvelles disciplines (pumptrack, street workout, skatepark, parcours "Marcher et courir en ville")
- Le renforcement de l'attractivité sportive de Grasse

# GRASSE GAGNANTE

## Culture et Patrimoine

### EFFECTUÉS DEPUIS 2020

11

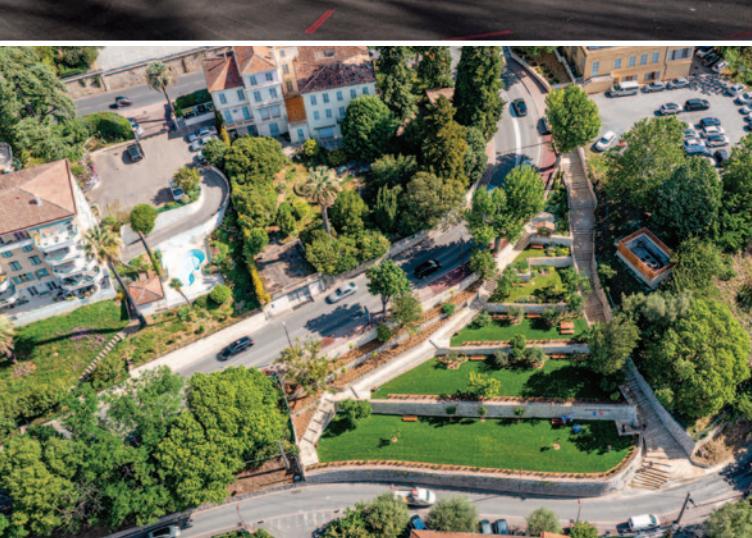
- Ouverture de la Médiathèque Charles Nègre
- Lancement des grands chantiers patrimoniaux (Palais épiscopal, églises, équipements historiques)
- Création du Centre de Recherche et de Développement Culturel
- Labéllisation 100% EAC pour toutes les écoles (Education Artistique et Culturelle)
- Modernisation de la salle du Plongeoir
- Modernisation du théâtre de Grasse

- Création du Salon du Livre d'histoire
- Valorisation des points de vue avec des tables d'orientation.
- Création des concerts Candle-light
- Création du Festival Poésie Urbaine /Street Art Festival
- Obtention du label Cieuta Mistralenco récompensant l'engagement de la commune pour la langue et la culture des pays d'Oc
- Création d'une œuvre de Vhils (place Morel)
- Création d'un parcours d'art contemporain en cœur de ville

### 2026-2032, AVEC VOUS POUR GRASSE

- Crée un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP )
- Poursuivre la réhabilitation du patrimoine religieux et civil (Sainte Hélène, Saint Thomas, Palais Éiscopal...)
- Lancer les travaux de restauration du Musée d'Art et Histoire de Provence (MAHP)
- Développer une mise en tourisme accrue du patrimoine restauré (parcours immersifs, médiation numérique).
- Crée de nouvelles collabora-

- tions avec mécènes et fondations pour financer les grands chantiers patrimoniaux
- Développer les actions pédagogiques autour du patrimoine et de la culture pour les scolaires
- Intégrer davantage la médiathèque, les musées et le Conservatoire dans les parcours éducatifs
- Renforcer les liens entre l'UNESCO, la Ville et l'Office de Tourisme pour développer le tourisme parfum
- Déployer des outils numériques immersifs pour découvrir le patrimoine (réalité augmentée, visites virtuelles)
- Digitaliser davantage les collections patrimoniales et musicales
- Développer les projets collaboratifs impliquant les habitants dans la sauvegarde du patrimoine
- Favoriser l'appropriation citoyenne du patrimoine par des ateliers et des visites participatives



# Retrouvons-nous pour Grasse

**Samedi 31 janvier - 16h00**

10 Boulevard du Jeu de Ballon

Inauguration de la permanence de campagne

**Lundi 2 Février - 18h30**

Salle polyvalente - 129 Av. Auguste Renoir

Réunion publique de Magagnosc

**Vendredi 6 Février - 18h30**

Cercle de Saint-Mathieu

Réunion publique de Saint-Mathieu

**Lundi 9 Février - 18h30**

Salle polyvalente des Marronniers

Réunion publique des Marronniers

**Mercredi 11 Février - 18h30**

Salle Righetti - Chemin du Lac

Réunion publique du Plan de Grasse

**Mercredi 18 Février - 18h30**

Salle polyvalente - Av. Félix Raybaud

Réunion publique Saint Jacques - Sainte Anne

**Samedi 21 Février - 11h00**

Salle polyvalente - Les Fleurs de Grasse

Réunion publique des Aspres

**Mardi 24 Février - 18h30**

Ecole de Saint-François - Bd Schley

Réunion publique de Saint-François

**Jeudi 26 Février - 18h30**

Salle polyvalente - 55 Chemin de la Chapelle

Réunion publique de Saint-Antoine

**Mercredi 4 Mars - 18h30**

Salle polyvalente

Mairie annexe - 5 Chemin de la Cavalerie

Réunion publique de Saint-Claude

**Mardi 10 Mars - 18h30**

Salle polyvalente - Chemin Servan

Réunion publique de Plascassier

**Mercredi 11 Mars - 18h30**

Palais des Congrès

22 Cours Honoré Cresp

Présentation de la liste

**Jeudi 12 Mars - 18h30**

Théâtre de Grasse

2 Avenue Maximin Isnard

Réunion de clôture de campagne



retrouvez l'actualité de jérôme viaud sur [jeromeviaud2026.fr](http://jeromeviaud2026.fr)



**Je soutiens l'action de Jérôme Viaud**

**Je souhaite recevoir les informations** concernant son action et sa campagne et l'autorise à m'informer par :

- Courrier à mon adresse suivante : .....  
.....  
- Message SMS sur mon téléphone portable suivant : .....  
- Courrier électronique à l'adresse suivante : .....

**Je veux participer à la campagne électorale.** Je peux :

Distribuer des journaux

Accueillir à la permanence

Tenir un bureau de vote

**Je soutiens l'action de Jérôme Viaud.** Je joins, au bon de soutien ci-dessous, ma participation par chèque bancaire à l'ordre de : **Valérie PETROSINO** - Mandataire financier de la campagne des élections municipales de Jérôme Viaud - Mars 2026.

## BON DE SOUTIEN

Conformément à la Loi, un reçu sera délivré par le mandataire financier et, joint à ma déclaration d'imposition sur les revenus, entraînera une réduction de l'impôt dans les limites précisées par la Loi.

**Nom** ..... **Prénom** .....

**Adresse** .....

**Tél.** ..... **E-Mail** .....

**Politique de protection des données personnelles** - Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'envoi d'informations. Le responsable du traitement est le mandataire financier de la campagne municipale de Jérôme Viaud. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Jérôme Viaud - 10 Boulevard du Jeu de Ballon - 06130 Grasse. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

**Art. L.52-8 du Code électoral** : Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages à des prix inférieurs à ceux habituellement pratiqués. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Un candidat ne peut contracter auprès d'un parti ou groupement politique des prêts avec intérêts que si ce dernier a lui-même souscrit des prêts à cette fin et dans la limite des intérêts y afférents. Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4.600 euros. Tout don de plus de 150 euros consentis à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15.000 euros en application de l'article L. 52-11.

Article L.113-1, III du Code électoral : Les dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui accordent un don ou un prêt en violation des dispositions de l'article L.52-8 (interdiction des dons ou prêts par des personnes morales, sauf exceptions prévues) sont passibles de sanctions. Ces sanctions incluent une amende pouvant aller jusqu'à 45.000 € et une peine d'emprisonnement pouvant atteindre 3 ans.